



Chastre, le 23 juillet 2008

Monsieur le Bourgmestre,

**Concerne :**

Point à rajouter à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal du 30 juillet 2008

Il s'agit d'un point concernant **les subsides communaux accordés aux associations.**

En effet, des subsides sont accordés chaque année à près de 90 associations pour des montants de 15 400 euros (comptes 2006) à 17 000 euros (budget 2008).

Nous souhaitons un débat sur les critères et les modalités d'attribution de ces subsides.

Nous vous remercions d'avance pour la prise en considération de ce point.

Bien à vous,

(signatures)

Andrée Debauche  
Conseillères communales

Hélène Ryckmans